



### Sommaire

La chronique du maire	3
Informations municipales	6
La bibliothèque	8
La page communautaire	9
La rubrique informative	14
Le calendrier des activités	22
Pour nous joindre	24

**Un grand merci à tous nos collaborateurs.**

La forme masculine utilisée dans cette publication désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Ce bulletin d'informations est publié six fois l'an par la Ville de Macamic.

Mise en pages : Ginette Labbé

Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal – Volume 15 no 1  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

## La chronique du maire

Madame,  
Monsieur,

Dans un premier temps, permettez-nous de vous offrir nos meilleurs vœux en ce début d'année, de la santé et que vos projets les plus chers se réalisent.

Du côté de l'administration municipale, les nouvelles normes comptables mises en vigueur en 2008-2009 par le gouvernement du Québec nous affecteront beaucoup pour les deux à trois prochaines années financières, tout comme il en a été ainsi par exemple pour la Commission scolaire du Lac-Abitibi, tel qu'il appert selon leur dernier rapport financier qui a été publié dans les hebdomadaires régionaux, nouvelles normes qui toucheront aussi beaucoup d'autres municipalités qui sont actives dans leur milieu.

Ainsi, le fait de ne plus considérer dorénavant les travaux d'immobilisations qui ont été réalisés à même notre budget sans emprunt comme étant des actifs à notre bilan, mais de plutôt les traiter comme des frais courants d'exploitation, cela fait en sorte qu'au lieu de terminer notre exercice en

équilibre budgétaire ou en léger surplus, le tout soldera nos opérations de façon déficitaire. Lorsqu'une municipalité termine ses activités financières négativement, la loi l'oblige à payer l'année suivante la totalité de ce montant.

Comme cette situation et ces nouvelles normes n'ont été portées à la connaissance de l'administration municipale qu'à la fin des années financières concernées, il ne serait pas équitable, à notre point de vue, d'absorber en une seule année ce déficit artificiel que les changements à la comptabilité municipale ont occasionné.

Il en est de même pour le transfert de la taxe d'accise depuis les quatre dernières années où en décembre 2009, le gouvernement venait annoncer de nouvelles façons de comptabiliser et d'imputer ces transferts, mais non seulement pour l'année en cours mais bien depuis le début du programme en 2005, changeant ainsi son fusil d'épaule malgré ses directives antérieures. Ce revirement vient encore une fois causer des impacts négatifs sur les résultats de

notre fin d'année financière au 31 décembre 2009.

Ainsi, à moins d'un revirement inattendu, nous avons planifié récupérer, au cours des années 2010-2011 et 2012, le retour sur papier à l'équilibre budgétaire et ne pas négliger nos travaux et les services que nous donnons à l'ensemble de la population à cause de normes comptables.

Lors de la préparation du budget 2010, vos élus ont été aussi confrontés aux impacts financiers concernant les nouvelles façons de faire imposer encore une fois par le gouvernement du Québec *en matière du traitement des ordures ménagères et des matières récupérables*.

Vous vous souviendrez qu'en janvier 2009, nous avons été dans l'obligation de fermer nos dépotoirs, un à Authier qui desservait les résidences des anciennes paroisse et ville et l'autre site situé à Palmarolle qui était pour la desserte des propriétés du secteur Colombourg.

La MRC d'Abitibi-Ouest est maintenant la gestionnaire du Centre de traitement et de valorisation des ordures et des matières récupérables et pour pouvoir se

conformer à la loi et y recevoir l'ensemble des municipalités, elle a construit son Centre de traitement dans le parc industriel de la Ville de La Sarre sur la Route 111.

Cette construction a nécessité des investissements majeurs et la nouvelle facture qui sera dorénavant annuelle et que nous avons reçue juste pour notre contribution totalisée, pour l'année 2010 seulement, un montant de **187 600 \$**.

Cette nouvelle dépense modulée avec les coûts pour les collectes de porte en porte qui ont été revus à la baisse étant donné que nous n'avons plus la gestion des dépôts en tranchées ont obligé une addition à la taxe foncière d'un taux de 0,2439\$/100\$ d'évaluation afin que nous puissions acquitter notre quote-part à la MRC, cette taxe étant inscrite distinctement sur votre compte de taxes pour que vous puissiez bien constater le coût réel de ce service.

D'un côté plus positif maintenant, nous réaliserons des travaux de drainage et de rechargement dans les 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> Rangs Ouest, et ce, au cours de l'été prochain; ces travaux sont évalués à plus de 55 000 \$.

Nous poursuivrons l'abaissement des regards sanitaires restants dans les rues de l'ancienne Ville, nous procéderons à l'ajout de nouveaux équipements dans les parcs Curé-Aimé-Lamothe, Tembec et Optimiste du secteur Colombourg tel que le souhaitent les jeunes familles qui les utilisent avec leurs enfants.



La climatisation sera installée dans la salle communautaire du secteur Colombourg.

Nous souhaitons pouvoir conclure nos dossiers en suspens avec le ministère de l'Environnement afin qu'il puisse nous autoriser à faire effectuer la pose de l'asphalte au quai, asphaltage que nous devons réaliser en 2009.

Nous devrions sous peu avoir en main l'étude d'ingénierie et architecturale pour la mise à niveau du Centre Joachim-Tremblay afin d'évaluer la possibilité d'y réaliser des travaux, et ce, conditionnellement à l'obtention d'une subvention afin de nous venir en aide pour le paiement des travaux qui seront requis.

Nous souhaitons aussi présenter dans le cadre du Pacte rural et auprès du

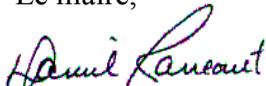
ministère concerné des demandes de subventions pour nous permettre de refaire l'asphaltage, qui date de 1987, des trois courts de tennis qui sont situés près du Pavillon Le Séjour.

Le conseil devra aussi se préparer à faire réaliser une étude sur l'émission des gaz à effet de serre sur notre territoire municipal et y intégrer les mesures que nous voudrions proposer, s'il y avait lieu, afin de respecter les normes de réduction imposées. Cette étude subventionnée à 90 % par le gouvernement du Québec est obligatoire en vertu d'une nouvelle loi et devra être produite au plus tard pour le début de 2012. La participation municipale devrait se chiffrer à 4 200 \$ plus taxes.

Enfin, nous avons aussi prévu faire effectuer les travaux de resurfacement par la pose de deux nouvelles couches de traitement de surface en macadam dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Rangs Ouest dans le secteur de l'ancienne paroisse.

Recevez madame, monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Le maire,

  
Daniel Rancourt

## Informations municipales

### VILLE DE MACAMIC

#### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2010

##### REVENUS

Taxes	1 795 312 \$
Paievements tenant lieu de taxes	517 626
Autres revenus de sources locales	380 106
Transferts	640 731
<b>Total des revenus</b>	<b>3 333 775 \$</b>

##### DÉPENSES

##### Dépenses de fonctionnement

Administration générale	614 577 \$
Sécurité publique	226 068
Transport	605 200
Hygiène du milieu	667 192
Santé et bien-être	29 011
Aménagement, urbanisme et développement	60 705
Loisirs et culture	349 274
Frais de financement	116 593

**Total des dépenses de fonctionnement 2 668 620 \$**

##### Autres activités financières

Remboursement en capital	223 480
Total des autres activités financières	223 480 \$

<b>Excédent des activités financières avant affectations</b>	<b>(441 675) \$</b>
<b>Affectations</b>	
Transfert aux activités d'investissement	185 818 \$
Remboursement de l'excédent des dépenses	255 857
<b>Total des affectations</b>	<b>441 675 \$</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>3 333 775 \$</b>
<b>Excédent net</b>	<b>0 \$</b>

**Aux contribuables de la  
Ville de Macamic**

**AVIS PUBLIC**

Est donné par l'adjointe à la direction générale de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 8 mars 2010, à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

24, 10<sup>e</sup> Avenue Ouest  
Lots 23 et 24 du Bloc 13  
Cadastre du village de Macamic  
Propriétaires : M. Sébastien Marion et  
Mme Johanne Vallières

L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre la construction d'un bâtiment secondaire détaché dont la hauteur des murs sera de 0,25 mètre supérieure à la norme tel que décrit au tableau 8.1 du règlement No 07-080 de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 8 mars 2010, à 19 heures, au 70, rue Principale, Macamic.

**Donné à Macamic, ce 1<sup>er</sup> février 2010.**

**Joëlle Rancourt  
Adjointe à la direction général**

**La bibliothèque**

**Nouveautés (Macamic)**

- L'étincelle de vie  
Confidences d'une grande brûlée  
Anny Berthiaume
- Pieds nus  
Elin Hilderbrand
- La vie secrète d'Ève Elliott  
Diane Chamberlain
- Les illustres Canadiens  
Andrew Podnieks
- Politiquement correct  
Jean-Marc Chaput
- Le livre des records 2010
- Capitaine Wilder  
Anne Robillard
- A.N.G.E – tome 6  
Anne Robillard
- Sauver sa peau  
Lisa Gardner
- Le symbole perdu  
Dan Brown

- Le rossignol de Val-Jalbert  
Marie-Bernadette Dupuy
- La grotte aux fées  
Marie-Bernadette Dupuy
- Ceux qui se cachent  
Carlene Thompson
- Les enfants de Roches-Noires  
Anne-Michèle Lévesque

Madame Yvette Bergeron est la gagnante du dictionnaire Larousse 2010 offert par la Corporation de développement de Macamic. Félicitations à la gagnante et merci à la Corporation pour votre implication, cette année encore.

Dans le cadre du concours Balade en hélicoptère, la gagnante du gilet pour le mois de décembre est Sarah-Maude Mandeville.



## La page communautaire

### Fabrique Saint-Jean de Macamic

Le comité de la Fabrique de Macamic remercie toute la population de Macamic et des environs pour sa participation à la loterie du 24 décembre 2009.

Voici les gagnants :

1<sup>er</sup> prix : Monsieur Steve Roy de La Sarre : 2 000 \$ en crédit meubles chez Multi Meubles de Macamic;

2<sup>e</sup> prix : Madame Suzie Auger de La Sarre : 500 \$ en argent;

3<sup>e</sup> prix : Monsieur Gilles Leblanc de Macamic : 200 \$ en argent.

Merci à tous.

### Fermières de Colombourg

Les réunions des Fermières se tiennent toujours le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois, venez nous rencontrer.

Les Fermières de Colombourg organisent une fête familiale le 13

février 2010, à compter de 13 heures; un souper spaghetti suivra à partir de 17 heures.

Venez vous amuser au baseball poches et vous régaler d'un bon souper.



Une invitation des Fermières de Colombourg

### Bibliothèque secteur Colombourg

La bibliothèque de Colombourg recherche des bénévoles pour travailler, soit le mardi et le mercredi midi avec les enfants ou le soir. Pour plus de renseignements, téléphonez au 819 333-4466 et demandez Noëlla.



Les gagnants du tirage de Noël d'un chèque-cadeau sont Suzanne Paré et Johanne Ayotte pour les adultes et Tommy Jérôme et Marie-Pier Ladouceur pour les enfants.

Le gagnant du gilet pour novembre est Tommy Jérôme et pour décembre, Andréa Breault.

### Fermières de Macamic

Encore cette année, nous avons organisé des ateliers pour les jeunes de 6 à 13 ans; 7 jeunes participent à ces cours dispensés le vendredi, de 15 heures à 17 heures, et ce, depuis le 13 janvier. Merci aux responsables de ces ateliers, madame Madeleine Boucher, madame Roseline Lavoie et madame Pauline Bastien.



Merci aux tricoteuses qui ont fourni des mitaines, des bas et des foulards lors de la guignolée organisée par le Club de la Fraternité et le Club Lions de Macamic.

Un cours de faux vitrail est organisé à Macamic, ce cours sera donné par madame Diane Grégoire; un montant de 40 \$ est demandé, incluant tout le matériel requis. Les personnes intéressées peuvent donner leur nom à madame Roseline Lavoie au numéro de téléphone 819 782-4026. C'est un cours très intéressant.

**Rachel Collard, présidente**

### Fermières

L'année 2010 marque le 95<sup>e</sup> anniversaire de fondation des Cercles de Fermières du Québec. À cette occasion, nous voulons souligner notre fierté d'appartenance à cet organisme, découvrir nos racines et nous rappeler le dynamisme et la détermination de celles qui nous ont précédées.

À Macamic, nous soulignons cette année le 89<sup>e</sup> anniversaire de fondation de notre Cercle; en effet, il a été fondé le 20 janvier 1921 par madame Arthur Dumas.

Grand merci à notre fondatrice et merci également à toutes les dames qui au cours de toutes ces années se sont impliquées et s'impliquent encore afin que le thème des Cercles, Le demain des CFQ, c'est mon affaire, puisse nous rallier toutes pour assurer un avenir prometteur à notre association.

Notre Cercle compte présentement 61 membres.

**Rachel Collard, présidente**

**Soirée de danse en ligne**

Il y aura changement à l'horaire pour la prochaine soirée de danse en ligne de Louise et Jean-Guy Dupuis; elle aura lieu le 27 février, à 20 heures, au Centre Joachim-Tremblay. Veuillez noter qu'il n'y aura donc pas de soirée le 6 mars.



Chazel	:	2
Extérieur	:	2

Ces sorties, sur notre territoire (27), sont classifiées comme suit :

Cheminée	:	6
Véhicule	:	0
Bâtiment	:	5
Foin et forêt	:	3
Fausse alerte	:	9
Fuite de gaz	:	2
Autres	:	2

**BRIGADE DES POMPIERS  
VOLONTAIRES DE  
MACAMIC**



**RAPPORT ANNUEL 2009**

Au cours de l'année 2009, les pompiers sont sortis **43 fois, dont 14 fois pour la désincarcération et 29 pour des appels incendie.** Sur ces 29 sorties, dont 27 sur notre territoire et 2 à l'extérieur, en excluant les fausses alertes, nous avons enregistré une période de **70 jours sans incendie sur notre territoire**, comparativement à deux périodes de plus de 60 jours l'an dernier.



Ces 29 sorties sont réparties comme suit :

Macamic	:	18
Authier	:	3
Authier-Nord	:	4

Les **pertes matérielles** engendrées par ces incendies, sur notre territoire, se chiffrent à **plus d'un demi-million de dollars**; la perte principale fut celle d'un garage contenant de la machinerie agricole.

Au cours de l'année 2009, deux pompiers ont quitté la brigade, soit messieurs Jean-Philippe Proulx et Ronald Pinard, ce dernier occupait le poste de directeur adjoint depuis 1998 et comptait 18 ans d'expérience.



Comme chaque année, au niveau de la prévention, les pompiers ont effectué leur visite annuelle des résidences, soit celles des municipalités d'Authier, Authier-Nord, Chazel ainsi que le secteur rural de la Ville de Macamic. Ces visites consistaient à la

**Club Lions de Macamic**

vérification des détecteurs de fumée. Les écoles, les commerces et les institutions ont également fait partie des visites de prévention; à cela s'ajoutent les nombreuses présences lors d'événements spéciaux tels que l'Halloween, la journée à bicyclette du Club Lions, le spectacle de patinage artistique, des messes et autres.

Bonne prévention pour 2010.

**Roger Alain, sec.-trés.**

Lors d'une soirée 5 à 7 que tenait la Ville de Macamic le samedi 9 janvier dernier, la brigade des pompiers volontaires de Macamic a honoré trois de ses pompiers; deux d'entre eux ont reçu la médaille de la Gouverneure générale du Canada, soit monsieur Michel Plourde pour ses 40 ans de service et monsieur Mario Auger pour ses 20 ans.

L'autre honneur est allé au directeur de la brigade, monsieur Ghislain Mélançon, à qui on a remis une bague en or pour souligner 25 années de service.

Félicitations aux lauréats.

**Roger Alain, sec.-trés.**

Le 6 décembre dernier se déroulait la 13<sup>e</sup> édition de la guignolée Lions. Encore cette année, la population de Macamic et du secteur Colombourg a été très généreuse, la récolte de denrées non périssables a été comparable à celle de l'an dernier. Les sommes en argent ont été supérieures, et ce, grâce à l'initiative des pompiers qui ont fait une collecte d'argent à l'intersection de la rue Principale et de la 7<sup>e</sup> Avenue; très belle initiative, merci pour votre implication. Ces récoltes ont permis au Club de la Fraternité de préparer et de distribuer des paniers de Noël pour les familles dans le besoin; au nom de ces familles, merci! Félicitations pour ce merveilleux travail.

**Comptoir familial.**

Nous vous invitons à venir nous visiter, nous avons aménagé une section pour les vêtements et les jouets pour bébés ainsi qu'une section pour enfants. Des vêtements et des jouets de bonne qualité sont disponibles.

Les heures d'ouverture sont :

Lundi	:	de 13 heures à 16 heures;
Mardi	:	de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures;

Mercredi : de 9 heures à 12 heures et

**Québec en forme :**

**Rubrique informative**

de 18 heures à 20 heures.

**Location de la salle au sous-sol**

de l'église de Macamic  
Ceux qui ont des vêtements ou autres peuvent le faire aux heures d'ouverture. Lors de notre dernière assemblée des marguilliers, nous avons établi les Bénévoles de la location de la salle au sous-sol de l'église.

**Lion Gaétan Thibodeau**

**Président Club Lions de Macamic**

75 \$ pour un 5 à 7;

150 \$ pour un Centre Joachim Tremblay

250 \$ pour deux journées.

La période d'inscription pour le **Camp de hockey pour le ménage de la salle**, 4 contre 4, et le camp de patinage artistique printanier L'Élite du Nord de Macamic est maintenant établie.



Un comité de location a été établi afin de déterminer clairement les règles de location.

**Hockey au matin** DESJARDINS invite les jeunes de 6 à 16 ans, non inscrits au hockey féminin de LA SARRE, à venir jouer au hockey à un prix minime, frais par semaine, au 819-782-4144.

Équipement, nous sommes là pour t'aider à venir t'amuser en groupe.

**Yvon Gagné**

**Président d'assemblée de la Fabrique**

5<sup>e</sup> édition de l'école de hockey L'Élite du Nord de Macamic.

activités sont offertes tous les lundis, de 15 heures à 16 heures, au gymnase du Pavillon Tremblay.

**Bain libre au Centre hospitalier Sainte Jeanne**

**Emploi!** Vision-Travail Abitibi-Témiscamingue est là pour vous aider dans vos démarches à 20 heures et 21 heures adaptée à vos besoins, **service gratuit** grâce à la contribution financière de l'État.

le samedi de 14 heures 30 à 15 heures 30 et de 15 heures 45 à 16 heures 45, 2<sup>e</sup> Rue Est à La Sarre ou contactez-nous au 819-333-9704 (répondeur) ou au 819-333-6300 (téléphone et télécopieur). Nos heures d'ouverture sont de 8 heures 30 à 16 heures 30, du mardi au vendredi.

Coordonnateur des loisirs

819 782-4604, poste 230

**Le Quillethon de la Maison de la famille La Sarre revient en février pour une 12<sup>e</sup> année consécutive**

Le Centre de santé et de services sociaux des Aurores Boréales avec leurs activités Vie active au Club de l'Age d'Or de Macamic le 15 janvier dernier général de la Caisse populaire Desjardins du Nord du Lac Abitibi, de vendredi à 13 heures 30.

Daniel Genesse, conseiller aux ventes chez Pneus GBM et de leurs enfants, Vincent, 9 ans et Jordan, 6 ans.



 Le Quillethon se tiendra lors de deux soirées, de 18 heures 30 à 21 heures 30 et de 22 heures à 1 heure. Les personnes désirant de l'information ou voulant inscrire une équipe peuvent le faire en téléphonant à Karine Petit au 819 333-2670. L'objectif est de recruter le plus d'équipes possible, la limite étant fixée à 48. Le coût par équipe est de 120 \$ et des prix spéciaux pour les familles sont offerts (5 \$/enfant de 0-5 ans, 10 \$/enfant de 6-12 ans). Les quilleurs auront la possibilité de participer à des défis loufoques et de recevoir un prix avec le jeu de la quille rouge. De plus, les équipes désirant amasser des sommes supplémentaires à leur coût d'inscription seront éligibles pour gagner un des trois prix d'une valeur approximative de 100 \$. Une nouveauté s'ajoute cette année, les gens intéressés pourront nous encourager sur la console Wii en jouant aux quilles à leur façon, eux aussi!

Le Quillethon est une des activités qui recueille d'importantes sommes et le comité devra travailler ardemment pour atteindre un résultat financier plus élevé que celui de l'an passé. L'objectif visé est de 12 000 \$ et c'est tous ensemble que nous y parviendrons. La contribution de chacun servira concrètement à réaliser des activités auprès des familles

et des futurs parents du secteur, pour 2010-2011.

Rappelons que la Maison de la famille a pour mission de soutenir, de valoriser et d'enrichir les expériences parentales en plus de renforcer les liens parents-enfants, et ce, depuis sa création en 1994. L'équipe accueille annuellement environ 4 500 personnes et leur offre du soutien ainsi que plusieurs activités. Faites du Quillethon une activité importante à mettre à vos agendas et merci de contribuer au succès de cette activité!

**Source : Karine Petit**  
**Comité promotion**

Pour information : Cynthia Lefebvre,  
coordonnatrice  
Maison de la famille La Sarre  
819 333-2670



**Sincères remerciements pour vos dons**  
**à la Campagne des Paniers de Noël**  
**2009**

Toute l'équipe des Paniers de Noël remercie et souligne le mérite de tous

ceux et celles qui ont donné généreusement à la Campagne des Paniers de Noël 2009. Notons aussi que le président d'honneur de la Guignolée des Médias de l'Abitibi-Témiscamingue était monsieur Martin Chevalier, sergent-enquêteur de la Sûreté du Québec. Cette année encore, nos efforts réunis ont permis une réussite remarquable!

Sans l'aide précieuse des commanditaires, donateurs et bénévoles tels que vous, rien de tel n'aurait été accompli. La somme de 51 000 \$ a été amassée cette année, en plus des denrées alimentaires qui ont été récoltées, ce qui a permis de préparer 200 paniers de Noël pour les familles démunies d'ici; de plus, chaque enfant de ces familles a reçu un cadeau de Noël. Cette année, 145 paniers d'une valeur approximative de 400 \$ et 55 paniers d'une valeur de 550 \$ ont été distribués.

Votre précieuse collaboration a contribué à ce que le temps des Fêtes des moins bien nantis soit célébré dans la dignité. La Fondation de Charité des policiers de la M.R.C. d'Abitibi-Ouest s'engage à remettre à La Maison Saint-André de La Sarre, qui offre des dépannages alimentaires tout au long de l'année aux gens dans le besoin de notre

M.R.C, la différence de la somme utilisée par notre organisme. Somme toute, l'argent recueilli est remis en totalité aux plus démunis et la valeur de la campagne s'élève à près de 100 000 \$!

Sachez que le succès de cet événement est assuré grâce à l'implication de gens comme vous. Soyez fiers de dire que vous avez participé à la Campagne des Paniers de Noël de La Sarre qui est d'une envergure reconnue à travers tout le Québec!



Chrystel Jubinville-Gagnon  
Agente de patrouille  
Coordonnatrice de la campagne  
Poste SQ de la M.R.C. d'Abitibi-Ouest  
35, av. Langlois, La Sarre (Québec)  
J9Z 3K2  
**Téléphone : 819 333-2377**  
Internet :  
poste.mrc.abitibi-ouest@surete.qc.ca

### **Message important**

Concernant vos bacs de récupération et d'ordures ménagères, nous vous demandons de bien vouloir les mettre au chemin la veille de la collecte. S'il devait y avoir un changement dans les heures de



collecte, vous seriez certains que vos bacs seraient vidés.

### Diagnostic résidentiel

Merci à toutes les personnes qui ont répondu au questionnaire Diagnostic résidentiel d'Hydro-Québec. Pour chaque questionnaire du Diagnostic résidentiel rempli par les citoyens, jusqu'au 28 février 2010, Hydro-Québec remettra à la bibliothèque de Macamic 35 \$ pour chaque rapport en ligne. Vous serez également admissibles au tirage de trois Chevrolet Malibu hybride.

Au dernier rapport, grâce à votre collaboration, nous avons recueilli la somme de 3 295 \$.

### Meggy Picard survolera l'Abitibi-Témiscamingue grâce aux livres

Il y avait beaucoup de fébrilité dans l'air, le 15 janvier dernier, alors que le Réseau BIBLIO



Nord-du-Québec, un cap franchi au cours de cette période, ce qui illustre l'importance qu'occupent les bibliothèques dans les communautés.

Pour participer au concours, il suffisait d'être résidant de l'Abitibi-Témiscamingue ou du Nord-du-Québec, d'être abonné à une bibliothèque affiliée au Réseau BIBLIO Abitibi-Témiscamingue Nord-du-Québec et d'effectuer des emprunts. Chaque mois, les 58 bibliothèques affiliées ont désigné un finaliste. Ces derniers se sont retrouvés en lice pour le grand prix, soit la balade pour deux, d'une durée de deux heures en hélicoptère.

Le tirage a eu lieu le 15 janvier dernier dans les locaux administratifs du Réseau BIBLIO ATNQ, déterminant ainsi la grande gagnante, Meggy Picard, 12 ans, de Mont-Brun. Un membre de la bibliothèque d'où vient la grande gagnante sera de la balade en hélicoptère.

Pour l'organisation de ce concours, le Réseau BIBLIO Abitibi-Témiscamingue Nord-du-Québec a reçu l'appui d'Hélicoptères Abitibi, Radio NRJ, CKVM, Les Citoyens de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, le journal Le Reflet, Pharmacie André et Claude

Janneteau affiliée à UNIPRIX, Genivar et Impression Plus.

Rappelons que le Réseau BIBLIO Abitibi-Témiscamingue Nord-du-Québec est soutenu par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que par les municipalités affiliées.

Source : Karine Hébert  
Animation-projets spéciaux  
Réseau BIBLIO Abitibi-Témiscamingue  
Nord-du-Québec  
819 762-4305, poste 27



### MONSIEUR DANIEL RANCOURT EST RÉÉLU PRÉFET DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

La Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest est heureuse de vous informer qu'à son conseil d'administration du 20 janvier 2010, monsieur Daniel Rancourt a été réélu préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest. Les conseillers et les conseillères de comté ont unanimement confié le mandat de la préfecture à monsieur Rancourt, pour

une septième fois consécutive. Rappelons que monsieur Rancourt est maire de la Ville de Macamic et qu'il possède une forte expérience de la politique municipale.

La MRC d'Abitibi-Ouest félicite monsieur Rancourt pour sa réélection.

### MONSIEUR DANIEL RANCOURT REPRÉSENTE L'ABITIBI- TÉMISCAMINGUE À LA FOM

La Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest est heureuse de vous informer que monsieur Daniel Rancourt, maire de la Ville de Macamic et préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest, a été élu représentant de la région 08 Abitibi-Témiscamingue au sein du conseil d'administration de la Fédération québécoise des Municipalités (FQM).

La MRC tient à féliciter monsieur Rancourt et à lui souhaiter le meilleur des succès dans ses fonctions au sein de cette organisation provinciale.

Source : Patrice Vachon  
Agent de liaison  
MRC d'Abitibi-Ouest  
819 339-5671, poste 229  
[pvachon@mrcao.qc.ca](mailto:pvachon@mrcao.qc.ca)

**FONDATION CANADIENNE  
DU REIN SECTION ABITIBI-  
TÉMISCAMINGUE**

La campagne de financement de la Fondation canadienne du rein se tiendra du 21 au 27 mars 2010 sous la présidence d'honneur de monsieur Michel Perron, personnalité bien connue dans notre région et à la grandeur du Québec.

Encore cette année, nous désirons faire appel à votre générosité afin d'amasser des sommes qui seront versées à la recherche et au bien-être des dialysés. Il nous faut également redoubler d'efforts dans la prévention et promouvoir le don d'organes afin de donner espoir à celles et ceux en attente d'une greffe.

Pour clôturer la campagne, un brunch santé est organisé au Pavillon des Sports de Dupuy, le dimanche 28 mars. Les billets sont en vente auprès des membres de la Fondation.

Les résidences et les entreprises seront visitées tout au long de cette semaine; nous vous remercions pour l'accueil que vous réserverez à nos bénévoles.

**Le comité de financement**

**Promotion des services  
d'accompagnement et  
d'hébergement pour les personnes  
recevant des traitements de  
radio-oncologie à Gatineau**

L'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue tenait dernièrement un point de presse dans le but de promouvoir les services d'accompagnement et d'hébergement pour les personnes recevant des traitements de radio-oncologie au Centre spécialisé de Gatineau.

L'Agence a consenti des efforts supplémentaires pour rendre plus confortable cette clientèle qui doit faire face à des conditions parfois difficiles entourant son traitement, notamment l'éloignement de la famille, les coûts associés aux déplacements et la durée d'excursion.

Selon le directeur des services de santé à l'Agence, monsieur Roland Lord, l'Agence s'est appliquée à mettre en œuvre différentes mesures pour accroître à la fois la quiétude, l'accessibilité et l'utilisation de la radiothérapie pour les patients qui le requièrent.

Sur place, les invités ont pu visiter la navette de luxe avec fauteuils inclinables et air conditionné, pouvant accueillir jusqu'à 21 personnes. Le service aller-retour est assuré une fois par semaine; concrètement, l'autobus quitte Rouyn-Noranda à destination de l'Hôtellerie de l'Outaouais, chaque dimanche, avec un arrêt à Val-d'Or. Le retour en région se fait chaque vendredi. Les patients, tout comme leurs proches, bénéficient de ce service.

Un témoignage éloquent sur le bienfait de ce service a été présenté par madame Jocelyne Goguen, infirmière pivot en oncologie. Madame Corinne Lorman était également sur place pour décrire l'ensemble des ressources et des commodités proposées par l'Hôtellerie de l'Outaouais de la Fondation québécoise du cancer. Outre le gîte et le couvert, les résidentes et les résidents peuvent bénéficier d'ateliers, de groupes de soutien et d'activités variées; il peut s'agir de jeux de société, de séances de massothérapie ou de kinésiologie.

Un centre de documentation permet de recourir à une bibliothèque spécialisée qui contient une large collection

d'ouvrages traitant de divers aspects du cancer.

Il est important de noter que l'Hôtellerie est un endroit agréable et paisible, aménagé pour offrir un lieu de repos et permettant de créer des liens entre les résidents. Depuis 1989, près de 30 000 personnes ont été hébergées dans les Hôtelleries de la Fondation.

Source : Denise Stewart  
Service des communications et  
de la qualité

**Invitation à s'inscrire aux cours pour  
la session hiver 2010**

En septembre dernier, le Comité du Réseau libre savoir de l'Abitibi-Ouest annonçait à la population de La Sarre et des municipalités environnantes l'implantation du **Réseau libre savoir**, l'Université du 3<sup>e</sup> âge, sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest.

L'Université du 3<sup>e</sup> âge en Abitibi-Témiscamingue a été créée dans le but d'organiser des activités de formation et d'apprentissage destinées à l'amélioration de la qualité de vie des personnes de plus de 50 ans.

Une première session de cours a eu lieu l'automne dernier. La session d'hiver sera tout aussi prometteuse avec les cours suivants :



- Cuisine végétarienne
- Anglais conversation pour débutants et intermédiaires
- Entraîner sa mémoire
- Psychogénéalogie
- Fabrication de bijoux
- Cours en informatique pour débutants
- Art/Créativité
- Initiation à l'ébénisterie
- De plus, différentes conférences seront présentées au cours de la session hiver.

C'est avec enthousiasme que le Comité vous invite à son activité de lancement qui aura lieu le mardi **23 février prochain** à la Salle Desjardins, 500, rue Principale à La Sarre, à compter de **13 heures 30**. Nous profitons de cette rencontre pour offrir une conférence sur la **Communication consciente** qui vous sera présentée par monsieur Denis Giguère; de plus, un léger goûter vous sera offert.

La période d'inscription aura lieu du 22 au 26 février prochain. Informez-vous ou visitez le site Internet du Réseau libre savoir pour obtenir la description des cours au [www.rlsavoir.qc.ca](http://www.rlsavoir.qc.ca)

Pour être membre du Réseau libre savoir, il faut avoir au moins 50 ans et payer une cotisation annuelle fixée à 15 \$. Pour information ou pour vous procurer une carte de membre, vous pouvez communiquer avec madame Johanne Valcourt au numéro 819 333-7983.

Pour vous inscrire à un cours, communiquez avec madame Suzanne Lapointe, agente de liaison de l'UQAT au 819 333-2624, poste 1, entre 13 heures et 16 heures 30 ou rendez-vous dans les locaux de l'Université, 500, rue Principale, local AR-60.

Source : Maryse Labonté  
Coordonnatrice  
819 339-3369

## Le calendrier des activités

Février	22	Réunion du conseil municipal à 19 heures (à confirmer)
Mars	7	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	8	Réunion du conseil municipal à 19 heures
	22	Réunion du conseil municipal à 19 heures (à confirmer)
Avril	4	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	12	Réunion du conseil municipal à 19 heures

**Bingo tous les mardis à 18 heures 45****Centre Joachim-Tremblay de Macamic- Gros lot 1 150\$ toutes les semaines****Heures d'ouverture de la bibliothèque****Colombourg**

Le mardi de 11 heures 30 à 13 heures  
 Le mercredi de 11 heures 30 à 16 heures  
 et de 19 heures à 20 heures 30.

**Macamic**

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et  
 de 19 heures à 21 heures.

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 8 avril 2010, **la date limite pour apporter vos textes est le 5 mars**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 819 782-4283.

<b>Pour nous rejoindre</b>
----------------------------

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est **(819) 782-4604**

	<u>Poste</u>
Monsieur Denis Bédard	Directeur général 238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe 223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe 227
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation 225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du Centre Joachim-Tremblay 231
Bureau de l'animation en loisirs	233
Monsieur Annick Goulet	Usine de filtration 240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître 224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction 221
Gare	244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay	237
Info-loisirs	Horaire des activités 2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout) 5
<hr/>	
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation 787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)	9-1-1

Télécopieur Ville de Macamic : **(819) 782-4283**

Télécopieur Centre Joachim-Tremblay : **(819) 782-4464**

Adresse électronique : **macamic@mrcao.qc.ca**